

Département des Alpes-Maritimes (06)

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PAYS DE GRASSE - COMMUNE DE
PEGOMAS**



ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

**6.4 - DEMANDE DE DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE
ENQUETEUR PAR LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE**



ZI Bois des Lots
10 Allée des Gonsards
26 130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX
Téléphone : 04-75-04-78-24

*Etude réalisée avec le
concours financier de
l'Agence de l'Eau RMC*

*Décision attributive
n°2019 6011 du 5
décembre 2019
N° opération :
141.2019.108-OSC*



GRUPE MERLIN/Réf doc : 1319050-ER1-ETU-ME-1-001

**Le Commissaire enquêteur
Françoise ROUXEL**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

Madame Marianne POUGET

Présidente de juridiction

18 avenue des Fleurs

CS 61039

06050 NICE CEDEX 1

Grasse, Fait le - 2 FEV. 2026

Réf. : JV/MF/NC/CG/AJ/SC-2026 D 10047

Dossier suivi par : Adeline JOULIAN

Contact : ajoulian@paysdegrasse.fr

Objet : PROJET DE ZONAGE DES EAUX PLUVIALES – DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE ENQUETEUR

Madame la Présidente,

Conformément aux dispositions des articles L.123-4 et R.123-4 du Code de l'environnement, j'ai l'honneur de solliciter la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de conduire l'enquête publique relative au projet de zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune de Pégomas, élaboré par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG).

Cette enquête publique a pour objet de recueillir les observations du public sur le projet de zonage pluvial, élaboré conformément à l'article L.2224-10 du Code général des collectivités territoriales, et dont le dossier est désormais complet.

Je propose que l'enquête publique se déroule :

- du mercredi 1er avril 2026 au jeudi 30 avril 2026 inclus, à la mairie de Pégomas, siège de l'enquête.

Le dossier d'enquête, sera transmis dès réception de la décision de nomination.

Afin de procéder à la validation définitive de ce zonage, je vous saurais gré de bien vouloir désigner un commissaire enquêteur.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de mes hommages respectueux.



Le Président

Jérôme VIAUD

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes